

Tinlotois de Suède.

Il y a quelques mois, à la lecture d'un article précédent publié dans la rubrique *patrimoine* du site communal tinlot.be, une lectrice suédoise m'envoyait ce mail : *Jean Joseph Legrand était un ancêtre de ma famille*, écrivait-elle, *pourriez-vous m'aider à compléter ma généalogie ?* Un Soheitois ancêtre d'une famille suédoise, il y a de quoi être très étonné, voire incroyable. Et pourtant, l'histoire locale réserve ici encore des surprises !

Tout commence à Abée...

Reportons-nous en l'église de Scry le 3 Pluviose de l'An sept de la République Française.

En ce 22 janvier 1799, seul dans la sacristie de son église de Scry, le curé Dehut commence à rédiger l'acte de baptême qu'il vient d'administrer. Un couple de paroissiens d'Abée tenait sur les fonts l'enfant nouveau-né de leur nièce, Dieudonnée Degive, en service au château d'Abée. La rédaction de l'acte de baptême de cette petite Marie Agnès témoigne de son embarras : la jeune maman de 22 ans, originaire de la paroisse de Marchin, n'a pas reçu le sacrement du mariage; son enfant est donc illégitime. Bien sûr, l'Eglise ne transcrit plus ces actes dans un registre des illégitimes, stigmatisés durement « d'enfants de la fornication ». La maman n'est pas davantage mariée civilement. Il ne peut donc rien faire. Un paroissien reconnaît pourtant la paternité de cette enfant qu'il vient de présenter lui-même au maire d'Abée, conformément à la Loi imposée depuis 1797 par la République. Pour prouver sa bonne foi, le père, Jean Joseph Legrand, lui soumet l'acte de naissance rédigé par le Maire d'Abée, Thomas Damar :

< Jean Joseph Legrand > "Lequel a déclaré à moi, Damar, que Dieudonnée Degive, fille de feu Jean-François Degive et de Marie-Joseph Delcour, domiciliée dans cette commune d'Abée, s'est accouchée hier vers les onze heures du soir dans son domicile de lui, Jean-Joseph Legrand, à Abée, d'un enfant femelle qu'il m'a présentée et à laquelle il a donné les prénoms de Marie Agnès Joseph. D'après cette déclaration que les témoins L.J. Degive et A.C. Degive ont certifiée conforme à la vérité et la représentation qui m'a été faite de l'enfant dénommé, ... j'ai rédigé le présent acte...!"

Aussi, dans la version officielle de l'acte de baptême, rédigé en latin, le curé de Scry se limite-t-il à la formule de base :

"L'an du Seigneur mil sept cent nonante-neuf (1799), le 22e jour du mois de janvier. Sur présentation de Libert Joseph Degive et d'Anne Catherine Degive, épouse Joseph Lergon, j'ai baptisé Marie Agnès Joseph, née le même jour à Abée et fille de Dieudonnée Degive. »

Cependant, le brave curé Dehut, pasteur d'Abée depuis près de 15 ans, est de nature conciliante et se mue une fois de plus en psychologue ou en assistant social. Il faut faire comprendre que maintenant la loi des Hommes a priorité sur celle de l'Eglise ! A la suite du texte officiel de l'acte (en latin) il ajoute en français ce commentaire personnel à titre d'information :

Jean Joseph Legrand se déclare père de l'enfant précité. J'atteste que la présente signature

1 Tous les éléments relatifs aux registres de baptême et aux actes d'état civil proviennent du nouveau site créé tout récemment par les Archives de l'Etat. Les actes paroissiaux (jusqu'en 1797) et les actes d'état civil (à partir de 1797 et jusqu'en 1920) ont été numérisés et sont accessibles sur www.genealogie.arch.be. Ils y sont présentés chronologiquement pour chaque Commune. La consultation y est très aisée.

est celle de Jean Joseph Legrand...

Ce Jean-Joseph, est aussi un honnête paroissien d'Abée : un journalier de 36 ans, au travail dans une ferme et originaire d'une famille de Soheit. *Dura lex, sed lex !* Le droit ecclésiastique doit être respecté. L'Abbé Dehut lui conseille donc de régulariser le statut de l'enfant en se mariant. La nouvelle procédure imposée par la République est impérative : d'abord le mariage civil devant le Maire et ensuite seulement devant le Prêtre. Ce qui se réalise le 14 juillet 1799 :

An 1799, le quatorzième jour du mois de juillet; en présence des témoins Everard Joseph Lergon et Hubert Joseph Degive, j'ai uni par le mariage Jean Joseph Legrand qui fut baptisé à Soheit dans ce diocèse, et Dieudonnée Degive qui fut baptisée à Marchin, également dans ce diocèse. Et par le présent mariage, fut légitimée leur fille née à Abée le 21 janvier dernier et baptisée le même jour à Scry. On l'a nommée Marie-Agnès-Joseph.

Les Legrand, une famille condrusienne comme les autres !

Jean Joseph Legrand a été baptisé en l'église Saint Maurice de Soheit le 24 juin 1763. Sa famille est présente dans cette paroisse depuis au moins deux générations. C'est un modeste ouvrier agricole; un de ces journaliers, garçons de ferme ou de labour qui (sur)vivent dans le monde agricole en se déplaçant là où il y a du travail. L'acte d'état civil de la naissance de Marie Agnès précise que son domicile est alors à Abée. A ce moment, il a déjà 36 ans et n'est pas encore marié.

Dieudonnée Degive a été baptisée en l'église Notre Dame de Marchin le 29 mai 1777. Cette paroisse se trouvait sur les rives du Hoyoux (le site des usines sidérurgiques). On apprend que Dieudonnée était orpheline de père et qu'elle n'avait pas de domicile à Abée (elle s'est accouchée chez Jean Joseph). Les fillettes pauvres étaient souvent placées en service, parfois dès 8 ans. On peut penser que ses parents, ouvriers agricoles à Barse, l'avait mise au service de la Comtesse d'Argenteau, également propriétaire du Château d'Abée, où elle aurait rencontré Jean Joseph. Ce n'est pas établi, mais cela s'accorderait avec leur histoire familiale.

En 1800, la situation se stabilise dans notre région : les habitants sont des citoyens français, ce qui leur offre la protection des lois de la République ; et même si Napoléon vient de s'octroyer le pouvoir absolu, s'il est en guerre avec presque toute l'Europe, entraînant dans sa folie meurtrière des quantités de jeunes conscrits, la population laborieuse du Condroz semble s'en accommoder.

L'économie connaît même des progrès : il y a du travail dans nos campagnes ; l'industrie lainière de la Vesdre est en plein boom ; la métallurgie se développe dans le sillon mosan... A Barse, la laine produite dans le domaine des Argenteau se vend bien... C'est un effet positif du blocus maritime que l'Angleterre exerce sur l'Europe de Napoléon.

Après son mariage religieux, en 1799, la famille Legrand déménage à Barse. Jean Joseph devient berger au domaine. L'existence se fait plus aisée et un fils (Jacques Joseph, appelé par son père, Joseph) naît en 1800. En 1812, Marie Agnès aura deux frères et deux soeurs. Le ciel est serein pour eux. Jean Joseph a acquis expérience et compétence, il est promu chef de la bergerie de Barse et, en 1808, quand le Comte François Joseph de Mercy Argenteau, hérite du domaine, Jean Joseph devient le responsable de l'élevage des moutons. Le Comte organise ses domaines condrusiens comme une entreprise ; c'est la Régie du Condroz, dirigée par un intendant, Henri Barrett, chargé de valoriser le bien en s'appuyant sur des hommes de confiance. La correspondance et les rapports qu'il adresse au Comte, en poste au service de Napoléon montrent que les troupeaux représentent des milliers de bêtes répartis dans plusieurs bergeries.

En 1812, le Gouvernement français veut développer la production de laine de première qualité dans le Département de l'Ourthe. C'est que l'industrie textile de la Vesdre est en plein boom et paie un

bon prix pour la laine de qualité supérieure que n'offrent pas nos espèces de moutons. Elle réclame de la laine de moutons croisés avec des béliers de la race mérinos issus de l'élevage de Rambouillet. Le Département ouvre donc en 1813 un centre de sélection et d'élevage de référence dans le domaine de Barse et c'est Jean Joseph qui surveille l'élevage, mais aussi le respect de critères sanitaires très stricts dans les troupeaux. A 49 ans sa carrière professionnelle a atteint son apogée et en cette année 1813, un an après la naissance de sa petite dernière, Barbara Marie, il gagne de quoi faire vivre sa famille.

Tout va donc pour le mieux dans le Condroz pendant quelques mois encore ; pourtant des informations inquiétantes viennent de l'Est. C'est que Napoléon a présumé de ses forces en entraînant ses hommes jusqu'à Moscou ! Depuis dix ans, on mobilise nos jeunes Condrusiens qui souvent ne reviennent pas. En 1813, c'est la débâcle de la Grande Armée et l'hiver sévit durement... L'économie condrusienne s'effondre à l'image de celle de l'Empire : la laine ne se vend plus, les fourrages sont hors prix, la métallurgie n'achète plus le bois des taillis. Une lettre de l'Intendant Barrett au Comte (15/11/1813) exprime le profond pessimisme qui règne à Barse :

Nous allons avoir à souffrir cet hiver ; les réquisitions en tout genre sont déjà commencées ; les contributions seront presque doublées. Voilà qu'on demande des chevaux ! Comment et avec quoi faire face à tout cela ? On ne peut vendre du bois; on ne peut vendre du grain, ni bestiaux, ni laine, en un mot, on ne peut rien vendre. Si la paix ne vient pas à notre secours, nous sommes perdus...²

Bien vite les « Alliés » sont sur le Rhin ; ils entrent à Liège en poursuivant les Français en débâcle. La vallée mosane et le Condroz sont sur leur route ; ils occupent nos villes et villages, réquisitionnent des vivres et pillent des fermes...

Le 18/1/1814, Barrett écrit en effet au Comte qui est à Paris ; *Je suis dans des grands embarras pour le dépôt de béliers. Je crains que l'ennemi ne l'enlève...*

Parfois le hasard fait bien les choses.

Après des soudards prussiens, arrive enfin à Barse un détachement suédois³, très discipliné, qui apporte à l'Intendant Barrett une proposition surprenante et, on le saura par la suite, qui changera la destinée de la famille Legrand :

Dans une lettre du 3/5/1814, l'Intendant mentionne en effet qu'il reçoit l'assurance de recevoir le paiement du fourrage pour les 30 béliers que le Prince Royal de Suède avait ordonné à son Intendant général, Monsieur Billberg de payer. La transaction financière a lieu rapidement au prix de 100 fr par bélier, et l'expédition se fait au cours de l'été. Les archives de Barse ne donnent aucun détail sur l'opération qui n'a pas dû être une sinécure ! Les béliers ont-ils été transportés par la Meuse jusqu'à un port hollandais, puis expédiés par mer jusqu'au nord de la Prusse, avant de traverser la Baltique à partir du port de Stralsund⁴ ?; ils ont débarqué dans le port suédois de Flyinge, au sud de la Suède (en Scanie), où se trouvaient les bergeries royales..

De toute évidence, un berger expérimenté devait accompagner les précieux ovins lors de ce long périple et Jean Joseph Legrand était l'homme de confiance tout désigné. Pourtant il n'est nullement mentionné dans les documents des archives du Comte de Mercy.

2 Courrier de Barrett au Comte de Mercy en poste à Munich (AEL, Fonds de Mercy Argenteau)

3 Le prince Bernadotte, officier français de Napoléon, s'était installé en Suède et avait rejoint la coalition contre l'Empereur. En 1818, il fut couronné Roi de Suède sous le nom de Karl xiv.

4 Stralsund en Poméranie était à l'époque suédoise. Notons, pour l'anecdote, que cette petite cité devint prussienne, puis appartint à l'Allemagne et qu'il y a peu elle fut le fief électoral de Madame Merkel.

La carte historique de la Suède (ci-dessous, wikipedia) situe cette partie de la Scandinavie : le sud de la Suède, appelé Scanie (Skåne en suédois), ne comporte qu'une ville importante, Lund. On voit que cette pointe méridionale se trouve à hauteur de Copenhague. Billberg écrit dans sa lettre que « les béliers s'adaptent bien, compte tenu de la différence de climat. »



Ce n'est que le 2/5/1815 que Legrand se manifeste en écrivant une lettre à son ancien patron H. Barrett⁵. Il y annonce qu'il fera parvenir 500fr, peut-être plus, pour sa femme et ses enfants dès que le Gouverneur Billberg sera de retour, et ajoute (reproduit textuellement) : «*Je vous dirait pour nouvelles que notre prince le roi ma demande ci je veux rester en Suède qui me fera faire une maison et me donner du terin ci grand que je lui demanderait. Il me veut aussi donner deux chevaux, six brebis merinos, d'autres bettes...* »⁶ Les propositions du Roi de Suède sont du genre que ne peut refuser un modeste berger condrusien. D'autant plus que les patrons suédois sont généreux et attentifs ! Le 23 mars 1816, le Gouverneur Billberg expédie de Stockholm une lettre de

⁵ AEL, Fonds de Mercy, n°1680.

⁶ Cette lettre de Jean Joseph, recopiée textuellement, montre qu'il savait lire et écrire, ce qui n'était pas courant parmi les gens du peuple. On comparera l'extrait du noble Billberg reproduite ci-dessous qui maîtrise avec élégance le français, langue internationale du xviii^e.

change de 550 frs à Barrett en précisant « *Jean Joseph Legrand m'ayant prié de faire parvenir à sa femme la somme de 550 francs et d'en remettre le papier à vous, j'ai l'honneur de joindre à la présente une lettre de change...* » H. Barrett veille donc sur la famille de Legrand.

En mai 1816, Legrand envoie à Barrett une nouvelle missive dont la fin abrupte est instructive : « *Compliments de moi et de mon fils et remerciements à ma femme et à mes enfants.* » Il était donc parti en Suède accompagné de son fils aîné, Jacques Joseph, né en 1800.

Citons encore la lettre du 22/4/1820 qu'il écrit de Copenhague : « *Je vous écris pour vous faire savoir que je suis en route pour le pays et j'espère d'être rarive en le 15 de moy de mai pour le plutôt. Je sè que sa été un long terme pour ma femme et mes enfants. Ce n'est pas le plaisir qui m'a fait rester si long temps, si n'at été que pour aquérir un bien être à mes enfants. Je veux vous dire que j'ai reçu un nouveau contrat pour toute ma vie et après moy mes enfants et le gage me porte 2000 frs tous les ans et une maison, une pièce de terre et avec 100 ducats pour les frais de route... Mille compliments de moy et de mon fils en attendant que je suis rarive.* »

Jean Joseph vient rechercher sa famille au printemps de 1820. Le couple Legrand et leurs cinq enfants iront s'installer en Suède, d'abord dans le sud, à Flyinge, puis aux environs de Stockholm. Aucun parmi eux n'est jamais revenu dans son Condroz natal.

Expatrié ou émigré ?

Jean Joseph n'avait pas choisi de s'expatrier dans ce pays lointain et c'est la nécessité d'assurer le bien-être de sa famille qui le poussa, écrit-il, à rester, à s'intégrer : il devait s'adapter à tant de choses différentes. La religion, la langue, le climat...

Sa première lettre (1815) nous conte son désarroi de paroissien catholique devant le culte luthérien : « *ce qui me fera le plus de peine, c'est que nous n'avons pas d'église catholique à proximité. Je vous vais expliquer la foi luthérienne. Tous les dimanches, le prêtre va à l'église avec son peuple. Pour commencer, le prêtre commence à prier dans son livre et tout son peuple avec, puis après le marguilier commence à chanter... Quant à moi, je ne veux pas prendre leur loi, pas tant pour moi que pour mes enfants. Moi je ne vivrai pas toujours et voilà des innocents dans ce pays...* »

Depuis la *Paix d'Augsbourg* (1555), chaque prince avait le droit d'imposer sa religion à ses sujets (c'était le principe *cujus regio, ejus religio*). L'intolérance religieuse régnait donc, tant dans notre Principauté liégeoise catholique⁷ que dans le Royaume suédois luthérien. Pour s'intégrer, et notamment se marier ou être enterré⁸, l'appartenance religieuse restait indispensable, on va le voir. Le poste de Chef de la bergerie royale et les contrats « à vie » accordés à ses enfants par le Roi, assurèrent à la famille Legrand une aisance confortable, même si la vie professionnelle d'éleveur de moutons ne fut pas exempte de soucis : dès 1822, le prix de la laine s'effondra et le troupeau fut transféré dans un autre domaine et en 1827 c'est la galle redoutée qui contamina le troupeau. En 1829, le troupeau fut de nouveau transféré au nord de Stockholm cette fois. En 1833, âgé de 70 ans, Jean Joseph quitta les moutons et ouvrit un restaurant...

7 Les registres paroissiaux de Scry conservent les étapes de la conversion d'une famille originaire des Pays-Bas protestants (abjuration, baptême et communion pour les enfants) à l'époque napoléonienne.

8 Pour épouser une jeune Suédoise, le 18/5/1820, Jacques Joseph signa avec le père de la demoiselle un contrat qui l'engageait à élever leurs futurs enfants dans la foi luthérienne. L'autre fils, Jean Louis, se convertit en 1861.

Que sont-ils devenus ?

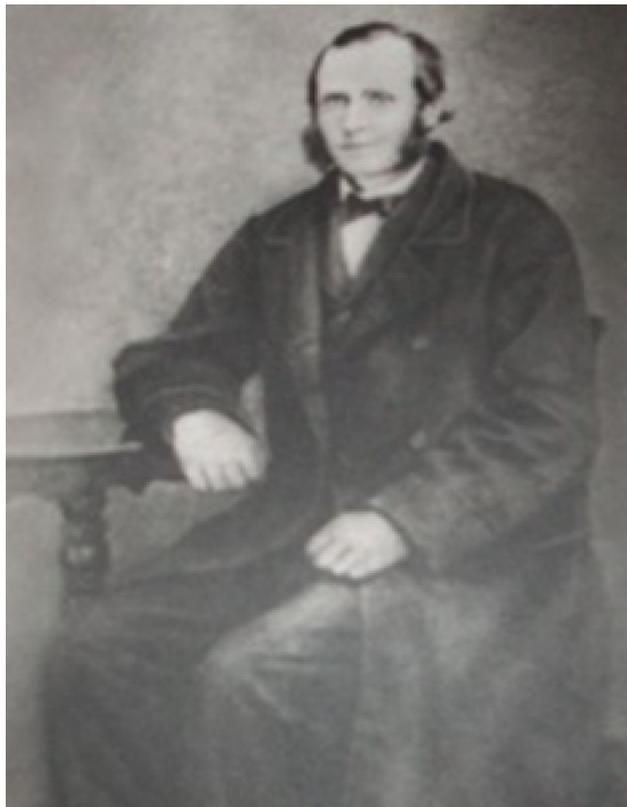
Jean Joseph Legrand, baptisé le 24 juin 1763 à Soheit, mourut le 17 novembre 1840 à Stora Harrie où il fut enterré.

Dieudonnée Degive, son épouse, baptisée le 29 mai 1777 à Marchin, mourut le 9 décembre 1859 à Stora Harrie où elle fut enterrée.

Quant aux cinq enfants qui accompagnèrent leurs parents en Suède en 1820, ils fondèrent des familles :

Marie Agnès Legrand, l'aînée, née à Abée le 21/1/1799, elle avait 21 ans quand elle arriva en Suède. Le 2/7/1827, elle épousa un hussard suédois, Johan Fredrik Seinknecht et eut deux enfants, dont Gustav Adolf Seinknecht (1829 – 1906). Elle fila avec expertise la laine de mérinos jusqu'à sa mort en 1874.

Marie Agnès et son fils, Gustav Adolf, voici le fil de l'histoire ; Gustav Adolf Seinknecht, un authentique Suédois, fils d'une jeune femme d'Abée ! « Il était le père de ma grand-mère ! » m'écrivait Madame E** en joignant sa photo.



Jacques Joseph Legrand, né le 5/4/1800. Il accompagna son père lors de la livraison du troupeau en 1814. En 1820, il épousa une jeune Suédoise qui lui donna 9 enfants. Il fut berger, violoniste et restaurateur. Il mourut à Lund, le 13/2/1870.

Joséphine Marie Legrand, née à Vierset le 4/9/1804. Elle se maria en 1840 et mourut à Lund en 1890.

Jean Louis Legrand, né à Vierset le 27/7/1805. Il épousa une jeune Suédoise en 1830 et eut 4

enfants. Il est décédé à Lund en 1874.

Barbara Marie (ou Marie Barbe), née à Vierset le 11/1/1812, épousa en 1831 un organiste suédois dont elle eut 3 filles. Elle décéda en 1886.

Cinq générations plus tard (c'est si proche et pourtant si loin, le début du XIXe s.!) ; « il reste peut-être des membres de notre famille dans vos villages », écrivait cette dame à la fin de nos recherches généalogiques. Qui sait ? Des racines subsistent quand l'arbre est coupé ! Et on peut se laisser aller à imaginer que lors des réunions familiales Marie-Agnès ait chanté ce vieux refrain wallon :

*Por mi dju so fir
Qwand dju so sta l'ètrandjir
D'aver sutu hossi
En on trô come Obeye-Scrî.⁹*

L. Pauquay 2023

⁹ Corneil Gomzé composera ce chant des Verviétois un demi siècle plus tard, en terminant bien sûr par « a Vervi ».